

CABINET

Brazzaville, le 121 MAI 2005

N° 516/MEPSA.CAB.

La Ministre,

A

Monsieur le Ministre de l'Economie, des
Finances et du Budget

Brazzaville

Objet : V/n° 0800/MEFB.CAB du 06 mai 2005

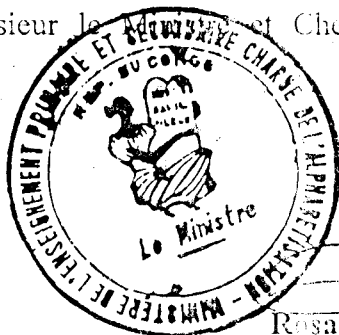
Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

En réponse à votre lettre citée en objet, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que suite à votre demande, la Congolaise de Banque a ouvert le 29 mars 2005 le compte n° 182 243-1001-75 au nom du Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PRAEBASE).

Par lettre n° 0540/MEFB.CAB du 04 avril 2004, les noms et spécimens de signature des personnes autorisées à signer conjointement les demandes de retrait de fonds ont été communiqués à la Banque Mondiale. Ainsi que l'atteste le relevé ci-joint, en date du 18 mai 2005, ce compte a été crédité d'une somme de Quatre Cent Millions de Francs (400 000 000) comme dépôt initial, conformément à l'annexe 5 de l'Accord de Don relatif au PRAEBASE.

Votre vœu de mettre au point un mécanisme permanent et régulier d'information entre nos deux départements rencontre mon assentiment. Je me permets toutefois de vous signaler que par lettre n° 006/MEPSA.CAB.PRAEBASE du 06 janvier 2005, je vous faisais parvenir une copie de la note de service n° 1427/MEPSA.CAB.PRAEBASE du 17 décembre 2004 relative à la composition du comité de pilotage du PRAEBASE dans lequel vous assurerez la première vice-présidence. Je vous demande de bien vouloir désigner un de vos collaborateurs pour le mécanisme de concertation.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre et Cher Collègue, l'expression de ma franche collaboration.



Rosalia KAMA-NIAMAYOBA
Rosalia KAMA-NIAMAYOBA